



A Monsieur Pascal Smet,
Ministre bruxellois de la Mobilité et des Travaux Publics
Boulevard du Roi Albert II 37
1030 Bruxelles
A Monsieur Philippe Close
Bourgmestre de la Ville de Bruxelles
Hôtel de Ville, Grand Place
1000 Bruxelles
Monsieur Bernard Clerfayt
Bourgmestre de Schaerbeek
Hôtel communal, Place Colignon
1030 Schaerbeek

14/12/2018

Objet : Problèmes à l'Av de la Brabançonne et le croisement avec la Rue du Noyer

Monsieur le Ministre

Monsieur le Bourgmestre de la Ville de Bruxelles

Monsieur le Bourgmestre de Schaerbeek

Le GAQ, Comité du Quartier européen, voudrait par la présente attirer votre attention sur une série de problèmes qui affectent les habitants et les usagers de l'Avenue de la Brabançonne et de la Rue du Noyer et vous demander d'y remédier.

1. Le croisement de l'Av de la Brabançonne et de la Rue du Noyer est très dangereux. Depuis environ deux ans la priorité a été change et depuis il y a presque quotidiennement des accidents, parfois graves. Nous vous demandons urgemment de prendre une action concertée (rue régionale, rue bruxelloise et rue schaarbeekoise) pour remédier à ce fléau avant que des vies ne soient à regretter.
2. L'avenue de la Brabançonne est dangereuse pour les cyclistes et aucune indication, ni marquage notifiant qu'ils ont une quelconque place sur ces rues pourtant très fréquentées par les vélos. Nous vous saurions gré de bien vouloir



- faire prendre les mesures nécessaires pour leur reconnaître leur espace et présence.
3. L'avenue de la Brabançonne est, surtout de nuit, mais parfois aussi de jour, prise pour piste de course automobile et/ou moto. Cela malgré la présence de plateaux. Les plateaux et leurs amorces sont à réparer. Pour l'instant ils ajoutent au vacarme, car très souvent les voitures rapides heurtent le sol avec le dessous de leur carrosserie. Tout ceci occasionne bien des nuisances et dangers pour les riverains. Nous vous demandons de bien vouloir mettre en place en plus des plateaux, des ralentisseurs berlinois, qui n'affectent pas les bus qui circulent par ici, des marquages au sol pour rappeler la limitation de vitesse à 30 km/h, un appareil de rappel (avec smiley) qui indique la vitesse à laquelle roulent les engins et, demande ancienne du GAQ, l'interdiction de la circulation de camions de plus de 3 tonnes (qui abiment dramatiquement les plateaux et la chaussée).
 4. Il y a un véritable fléau de voitures qui se permettent de stationner, parfois parquer de façon tout à fait illégale sur les trottoirs et très fréquemment pour de longues périodes en double file – allumant leurs feux de détresse. Ils créent soit des désagréments pour les piétons et personnes à mobilité réduite, soit des embouteillages, y compris pour les nombreux bus qui passent par l'Avenue. Nous vous demandons de faire prendre les mesures appropriées pour que ces pratiques inciviles cessent.

Vous remerciant d'avance pour la suite que vous ne manquerez de réserver à nos demandes, je vous prie d'accepter mes salutations cordiales.

Hannes Frank,

Président du GAQ

Cc Monsieur Bart Dhondt, Echevin de la Ville de Bruxelles, chargé de la Mobilité et des Travaux Publics, Hôtel de Ville, Grand Place, 1000 Bruxelles

Monsieur Vincent Vanhalewijn, Premier Echevin de Schaerbeek, chargé du Climat, de l'Aménagement de l'Espace public, des Bâtiments publics, et de la Cohésion sociale, Hôtel communal, Place Colignon, 1030 Schaerbeek